

Subjonctif non modal en proposition indépendante en latin

Olga ÁLVAREZ HUERTA
Université d'Oviedo

Introduction

Tout au long de mes recherches sur la langue latine, l'étude du mode subjonctif a été une constante. Cette fois, je vais me concentrer sur certains emplois que j'ai trouvés au fil des ans, dans lesquels il est difficile ou impossible de voir toute signification modale (volonté, possibilité) dans le subjonctif latin.

Le travail contient deux parties : l'une, dans laquelle le comportement du mode dans la proposition subordonnée est analysé, et l'autre, constituant la réflexion principale de notre travail, qui est consacrée à l'analyse du subjonctif sans valeur modale en proposition indépendante.

Les exemples appartiennent au latin archaïque et classique. Une traduction¹ française de tous les textes qui servent d'exemple est offerte.

1. Le subjonctif en proposition subordonnée

Le subjonctif latin exprime des significations multiples dont la détermination exacte offre parfois de grandes difficultés (Fonseca 2009 : 459), bien que la plupart de ses significations puissent être réduites à deux grandes valeurs, celle de volonté et celle de possibilité (Touratier 1994 : 132). Parfois certains éléments du contexte (d'un point de vue syntaxique ou pragmatique-sémantique) ou encore différentes traductions dans les langues modernes ont pu servir de justification à telle ou telle valeur attribuée au subjonctif. Pinkster cite, à titre d'illustration, le cas du linguiste Handford, qui affirme que le sens du subjonctif était fondamentalement celui du désir, parce que dans de nombreux cas, il peut être traduit par l'expression anglaise *will* (Pinkster, 1995 : 269). Les manuels de syntaxe latine citent certains cas où il n'est pas possible de justifier sémantiquement l'emploi du subjonctif. Cet emploi du subjonctif se trouve habituellement dans des propositions subordonnées de deuxième degré, c'est-à-dire, dans une proposition subordonnée à une autre subordonnée, qui peut être :

1. Dans la première partie, toutes les traductions (sauf précision *ad loc.*) sont issues de la CUF. Les traductions de Plaute sont d'A. Ernout, celles de Térence de J. Marouzeau, celles de Cicéron respectivement d'A. Yon (Orat.), Ch. Appuhn (*Diu. et Nat. deor.*), J. Humbert (*Tusc.*) et J. Martha (*Fin.*). Les traductions de la deuxième partie consacrée aux grammairiens latins, et aussi des exemples en espagnol sont en revanche personnelles.

- soit à l’infinitif, comme dans l’exemple (1) fourni par Ernout et Thomas (1964 : 402)

- (1) *mos est Athenis laudari in contione eos qui sint in proeliis interfecti* (CIC., *Orat.* 151)
« la coutume est, à Athènes, de faire devant le peuple assemblé l’éloge des guerriers morts au combat »

soit au subjonctif, comme en (2) (López Fonseca, 2009 : 467)

- (2) *nam cum Socrates omnesque Socratici Zenoque et ii, qui ab eo essent profecti manerent in antiquorum philosophorum sententia* (CIC., *Diu.* 1,5)
« Socrate et tous les Socratiques, Zénon et ses disciples s’en sont tenus à la manière de voir des plus anciens philosophes »

On parle, dans les deux cas, d’attraction modale, bien qu’à proprement parler, l’explication ne puisse s’appliquer qu’au deuxième. On suppose que, dans des cas tels que (1), le subjonctif non modal serait motivé par le contexte de la subordination.

Ernout et Thomas (1964 : 305) affirment qu’il n’est pas possible d’exclure l’existence d’une attraction mécanique inverse dans des cas comme « *quod agas, id agas* », dans lesquels un subjonctif dans une proposition non-régie suit le subjonctif d’une proposition régie qui la précède.

Cependant, il y a des subjonctifs qui ne peuvent pas être expliqués par attraction mécanique avec d’autres subjonctifs pour la simple raison qu’il n’y a pas de subjonctif dans le contexte immédiat. C’est le cas de (3), qui présente un subjonctif coordonné avec un indicatif :

- (3) *Chrysalus mihi usque quaque loquitur nec recte, pater, quia tibi aurum reddidi et quia non te defraudaverim* (PLAUT., *Bacch.* 735-736)
« Chrysale ne cesse de me gronder à tout bout de champ, père, parce que je t’ai rendu l’argent, et n’ai pas voulu t’escroquer »

ou dans (4), où la même alternance modale se produit dans une proposition interrogative indirecte :

- (4) *nunc cuius iussu uenio et quam ob rem uenerim dicam [...]* (PLAUT., *Amph.* 17-18)
« maintenant, qui m’a donné l’ordre de venir, et pourquoi suis-je venu, je vais vous le dire »

En (3), on peut voir que le traducteur a voulu conférer une nuance de volonté au subjonctif, suivant ainsi l’usage qui veut qu’on attribue à ce mode un sens de volonté ou de possibilité. Et si quelque chose s’est passé, c’est forcément que cela a été possible ; et si quelque chose s’est produit dans le passé, c’est qu’on avait la volonté de le faire. Il nous semble qu’on attribue alors au subjonctif plus de valeur modale qu’il n’en a. Or, comme il est difficile de déterminer la valeur de possibilité ou de volonté du subjonctif de (3), il nous semble logique de considérer simplement que le subjonctif de (3) n’a pas de valeur modale. À plus forte raison dans (4), qui présente le même verbe à l’indicatif et au subjonctif. Comme nous l’avons expliqué dans un autre travail (Álvarez Huerta, 2002 : 20), le subjonctif est dans ces exemples tout à fait synonyme de l’indicatif puisqu’il décrit des actions aussi réelles que l’indicatif. Entre l’indicatif et le sub-

jonctif de (3) et (4), comme nous l'avons déjà fait valoir à une autre occasion (Álvarez Huerta, 2001a : 178), on peut seulement imaginer une différence qui s'avère aussi ténue en latin que celle qui sépare les deux exemples en espagnol de (5), où le subjonctif produit d'après Reyes (1990 : 46-47) une affirmation un peu plus faible :

- (5) *Admito que el libro es bueno, pero es (Ind.) muy pesado / Admito que el libro sea (Subj.) bueno, pero es muy pesado*

« J'admets que le livre est bon, mais il est très ennuyeux »

En ce qui concerne les exemples latins de (3) et (4), il faut insister sur le fait que le subjonctif, placé en second, n'ajoute guère de nuance particulière. Dans le contexte de (3), l'action de rendre l'argent et celle de ne pas l'escroquer s'équivalent. L'exemple (4) est encore plus clair parce qu'il présente le même verbe : on pourrait alors dire que les deux formes verbales *uenio* et *uenerim* sont presque équivalentes, non seulement sur le plan de la modalité, mais, comme nous l'avons dit, sur le plan de la temporalité. En d'autres termes, l'indicatif et le subjonctif coordonnés peuvent être considérés comme des cas de *uariatio*. Dans des cas comme celui-ci, Panchón parle de « répétition lexicale » (2011 : 128).

Le texte de Cicéron en (6) se présente notamment comme un cas de *uariatio*, avec un subjonctif sémantiquement non motivé, puisqu'il ne semble pas que la négation soit déterminante pour l'apparition du subjonctif en latin :

- (6) *Sunt qui discessum animi a corpore putant esse mortem; sunt qui nullum censeant fieri discessum* (CIC., *Tusc.* 1,18)

« Il y a des gens qui estiment que la mort, c'est la séparation de l'âme d'avec le corps ; il s'en trouve pour soutenir qu'il ne se produit point du tout de séparation »

Il n'est pas non plus aisé d'imaginer en (7) une valeur de possibilité ou de volonté, même minime :

- (7) [...] *ancillulam* [...] *quae mea est, quae meo educta sumptu siet* (PLAUT., *Cas.* 193-194)

« une jeune servante qui m'appartient, que j'ai élevée à mes frais »

Dans les exemples (6) et (7), on pourrait parler, avec Panchón (2011 : 128), de « réitération sémantique », puisque le contenu de la proposition au subjonctif est très similaire à celui de la proposition à l'indicatif.

Si nous récapitulons ce qui a été vu jusqu'à présent, on peut dire que parfois l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée est caractérisé par l'absence d'une nouvelle assertion et sert à véhiculer un contenu déjà connu (Panchón, 2011 : 137).

2. Le subjonctif en proposition indépendante

Avant de passer en revue certaines utilisations du subjonctif en proposition indépendante susceptibles d'être expliquées comme celles précédemment analysées, nous voudrions d'abord revenir sur l'emploi et la valeur du subjonctif que nous offrent certains textes des grammairiens latins et qui, à notre avis, contribuent à une meilleure compréhension du problème.

Dans presque tous les textes que nous avons mentionnés plus haut, le subjonctif apparaît dans une phrase à deux propositions où il occupe la deuxième place. Selon Priscien (8), c'est une caractéristique essentielle du mode subjonctif :

- (8) *uerba subiunctiua, quae magis ab ordinatione nomen acceperunt quam a demonstratione, quomodo imperativa, optatiua* (PRISC., *Gramm.* III 112,6)

« Les verbes subjonctifs, qui reçoivent ce nom plutôt par l'ordre qu'ils occupent que par ce qu'ils expriment, comme cela arrive avec les impératifs et les optatifs »

Il faut dire que, pour ce qui concerne leur ordre d'apparition dans la phrase (dont rendent compte les suffixes), le « sub-jonctif » s'oppose au « pré-positif », comme l'illustre l'exemple (9), où Priscien parle de voyelles « prépositives » et de voyelles « subjonctives » dans les diptongues :

- (9) *Sunt igitur uocales praepositivae aliis uocalibus [...] subsequentiis in eisdem syllabis a e o, subiunctivae e u, ut ae au eu oe* (PRISC., *Gramm.*, II 37,8)

« ce sont des voyelles dites prépositives, en ce qu'elles sont suivies d'autres voyelles (a, e et o) dans les mêmes syllabes, alors que les voyelles e et u sont dites subjonctives dans ae, au, eu et oe »

Comme nous l'avons précédemment mis en avant (Álvarez Huerta, 2001b), parmi les nombreuses réflexions intéressantes des grammairiens latins sur le subjonctif, il faut en souligner une – c'est l'exemple (10) – où Priscien insiste sur le fait que le subjonctif est un mode qui n'a aucune valeur en lui-même :

- (10) *quartus est subiunctiuus, qui eget non modo aduerbio uel coniunctione, uerum etiam altero uerbo, ut perfectum significet sensum* (PRISC., *Gramm.*, II 424,12)

« le quatrième est le subjonctif qui nécessite non seulement l'emploi d'un adverbe ou d'une conjonction, mais aussi d'un autre verbe pour avoir un sens plein »

Analysons maintenant certains subjonctifs en proposition indépendante où il n'est pas facile d'appréhender la valeur sémantique traditionnellement attribuée au mode. Dans tous ces cas, nous verrons que le subjonctif apparaît après une autre forme verbale, soit à l'indicatif, soit au subjonctif. Il faut dire tout d'abord qu'il sera difficile de prouver l'absence de valeur modale, parce que, selon Touratier (1994 : 146), on peut toujours utiliser un subjonctif pour faire référence à des actions réelles en les plaçant dans le domaine du possible.

Nous allons commencer par les cas qui semblent plus clairs, ceux dans lesquels un subjonctif et un indicatif sont coordonnés :

- (11) *Non par uidetur neque sit consentaneum [cum... cumque]* (PLAUT., *Bacch.* 139-140)

« Voyons ; serait-il raisonnable [, quand...], serait-il convenable [que...]² ? »

En (11), comme l'indique la traduction d'Ernout, les deux propositions sont modalement identiques ou presque identiques. Cependant, comme le contenu sémantique de *uideri* implique moins de certitude que celui de *esse*, certains chercheurs ont analysé ce texte comme une preuve tangible de la valeur potentielle de *sit*, par exemple, Morris (1897 : 153), qui affirme que le subjonctif dans « être » en fait l'équivalent sémantique de « paraître ». À notre avis, les deux propositions sont presque synonymes, mais surtout parce que *par* et *consentaneum* sont très proches, plus peut-être que la traduction

2. Nous coupons ici une partie de la traduction, reposant sur une structure syntaxique différente de la phrase latine.

d'Ernout ne semble l'indiquer. Si nous suivons Morris et que la forme *sit* ait une signification potentielle, on pourrait gloser : « Cela ne semble pas convenable et peut-être que ce n'est pas adéquat », ce que Orlandini (1998 : 1019) appelle « modalité épistémique subjective ». Mais dans le contexte dans lequel se trouve *sit* en (11), il semble s'agir d'une « modalité épistémique objective » : « ça ne peut pas être adéquat », qui ne serait pas exprimée en latin par un subjonctif, mais par une forme du verbe *possum* à l'indicatif (Orlandini, 1998 : 1017), comme l'illustrent les exemples (12), avec *fieri*, ou (13), avec *esse* :

- (12) *Tunc id dicere audes, quod nemo umquam homo ante hac uidit nec potest fieri ? [...]* (PLAUT., *Amph.* 566-567)

« Tu oses affirmer cette chose que jamais personne n'a vue jusqu'ici, cette chose impossible ? »

- (13) *neque salsum neque suaue esse potest quicquam, ubi amor non admiscetur* (PLAUT., *Cas.* 222)

« tout, au contraire, paraît fade et insipide, si l'on n'y mêle quelque grain d'amour »

Pour la période archaïque, à l'exception de quelques tours stéréotypés, seuls deux exemples sont cités où le subjonctif exprime la possibilité en proposition indépendante (Núñez, 1991 : 197). Ce sont les exemples (14), expliqué ci-dessous, et (20), analysé plus loin :

- (14) *nec me miserior femina est neque ulla uideatur magis* (PLAUT., *Amph.* 1060)

« y a-t-il au monde, peut-il y avoir [femme] plus misérable que moi ? »

Comme nous l'avons écrit précédemment (Álvarez Huerta, 2002 : 15), la comparaison des exemples (11) et (14), où apparaissent respectivement *uidetur... sit* et *est... uideatur*, ne permet pas d'appliquer au second l'explication que Morris établit pour le premier, parce qu'on ne peut pas dire que *uideri* au subjonctif devienne synonyme de *esse*.

(14) a été interprété différemment suivant les auteurs. Magni (2009 : 239) considère que le subjonctif *uideatur* exprime une possibilité. D'autres, comme Núñez (1991 : 215), croient que ce subjonctif a valeur de futur, d'où son nom de *prospectif* ou éventuel. En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il est possible de l'interpréter comme (11), d'autant que, s'il avait voulu exprimer une possibilité, le locuteur aurait pu avoir recours à des moyens lexicaux, notamment le verbe *possum*, comme c'est le cas en (15) :

- (15) *nam et a te perfici istam disputationem uolo, nec tua mihi oratio longa uideri potest* (CIC., *Fin.* 4,44)

« car je désire te voir achever ce que tu as à dire, et puis, quand tu parles, on ne peut pas te trouver long »

Indépendamment du fait qu'on puisse attribuer au subjonctif de (11) une valeur potentielle ou à celui de (14) une valeur prospective, ce qui a rendu possible l'emploi du subjonctif dans les deux cas est, à notre avis, non seulement sa position en deuxième place mais aussi le fait que la deuxième proposition n'ajoute pas un contenu sensiblement différent de celui préalablement posé par la première. Et, de fait, lorsque la deuxième proposition coordonnée apporte une information nouvelle ou plus détaillée, le verbe apparaît cette fois à l'indicatif, comme en (16) :

- (16) *sum profecto et hic et illic. Hoc cuiuis mirari licet, neque tibi istuc mirum magis uidetur quam mihi* (PLAUT., *Amph.* 594-595)

Par conséquent, l'alternance modale en (11) et (14) peut être considérée comme une *variatio* semblable à celle que nous avons vue ci-dessus dans des propositions subordonnées, telles que (3) ou (6), dans lesquelles le locuteur emploie le subjonctif pour transmettre un contenu peu important (Panchón, 2011 : 137). Il semble décisif pour que le subjonctif apparaisse, que les verbes coordonnés soient synonymes ou presque synonymes dans un contexte donné ; sinon, les deux propositions se mettent à l'indicatif, comme nous l'avons vu en (16) ou encore en (17) :

- (17) *Neque edepol te accuso neque id me facere fas existimo* (PLAUT., *Asin.* 514)
« Par Pollux, non, je ne t'accuse pas ; et je ne m'en reconnais pas le droit »

Il semble aussi possible de conclure que chaque fois qu'en latin apparaissent un indicatif et un subjonctif coordonnés, ils ont la même valeur du point de vue modal. De plus, je n'ai pas trouvé de séquences en latin comme (18) ce qui semble prouver que le subjonctif lui-même n'a pas de signification potentielle :

- (18) **neque est neque sit*

La séquence en (18) n'existe pas pour la simple raison qu'elle serait tautologique. Il est, en revanche, licite de dire *neque est neque uideatur* et aussi *neque uidetur neque sit*, deux séquences qui doivent être interprétées comme quasi-synonymes. Pour exprimer un contenu modal différent, au lieu de (18) il serait nécessaire de dire : *neque est neque esse potest*, comme en (19) :

- (19) *cui mali nihil est nec esse potest* (CIC., *Nat. deor.* 3,38)
« un être qui n'est sujet et ne peut être sujet à rien de mal »

L'autre exemple de subjonctif potentiel de la période archaïque que Núñez (1991 : 197) cite avec (14) est celui-ci :

- (20) *oleo opust, <opus est> farina; por<ro op>us est totum diem ;
numquam hoc uno die eficiatur opus quin opus semper siet* (PLAUT., *Truc.* 906-907)
« il faut de l'huile, il faut de la farine ; bref il faut à tout instant du jour ; un seul jour ne saurait suffire à se procurer tout ce qu'il faut, il faudra toujours quelque chose »

Ici, le contexte précédant l'utilisation du subjonctif montre que la valeur transmise par le subjonctif, de même que la proposition elle-même, n'apporte guère d'information significative puisqu'elle insiste simplement sur ce qui a été dit précédemment.

L'exemple (14), mais surtout le (20), nous amènent à réfléchir à la question des différences et similitudes possibles entre le futur et le subjonctif, puisque dans les deux cas ces subjonctifs ont été interprétés comme ayant une valeur de futur (Núñez, *ibid.*). Il y a eu différentes approches de la question. Certains chercheurs ont expliqué les différences entre le subjonctif et le futur en termes de subjectivité / objectivité, en termes de possibilité / probabilité (Núñez, 1991 : 215-218), ou en termes de virtualité / factualité. Par exemple, Mellet (1994 : 174) affirme que le subjonctif n'établit pas une prédication d'existence, mais que le futur est un factuel avec un caractère objectif (Mellet, 1994 : 129). Comme le note Bodelot (2017 : 17), il existe des témoignages de concurrence du subjonctif et du futur qui permettent de parler de synonymie totale entre ces formes verbales. L'auteur elle-même mentionne la nécessité d'une étude plus approfondie de cette concurrence (*ibid.*). Pour notre part, nous pensons que l'on pour-

rait expliquer ces contextes d'utilisation du subjonctif comme précédemment, par un critère purement formel, celui de l'ordre d'apparition des modes dans la phrase. Nous avons ainsi trouvé un exemple très intéressant d'utilisation d'un futur et d'un subjonctif dans un même contexte :

- (21) [...] *caue istuc feceris* :
dicant (codd. dicent) te mendacem nec uerum esse, fide nulla esse te,
dicant seruorum praeter me esse fidelem neminem (PLAUT., *Mil.* 1368-1370)
 « garde-t'en bien. On te traiterait de menteur, de fourbe, d'homme sans foi ; on dirait que tu n'as pas d'autre esclave fidèle que moi »

À notre avis (Álvarez Huerta, 2002 : 12), la lecture *dicent*, que présentent unanimement les manuscrits et que Ritschl a corrigée en *dicant*, est en fait parfaitement cohérente avec le fonctionnement du subjonctif que nous avons vu jusqu'ici : le subjonctif est utilisé pour faire référence à un autre verbe, qu'il répète. Cette substitution permet de ne pas produire une nouvelle assertion. Un phénomène similaire a été repéré en (22) dans l'espagnol journalistique (Lunn, 1995 : 433), où un même verbe de subordonnée apparaît à l'indicatif lorsque la nouvelle est annoncée pour la première fois en titre (22a), mais au subjonctif à sa deuxième mention (22b) :

- (22a) *La bandera que besó es la que, en su día, también besó* (Ind.)
 Le drapeau qu'il a embrassé est celui qu'en son temps il a aussi embrassé.
 (22b) *Y al final besó la bandera roja y gualda que hace treinta años besara* (Subj.)
 Et, à la fin, il embrassa le drapeau rouge et jaune qu'il y a trente ans il avait embrassé.

Un phénomène similaire à l'attraction modale en proposition subordonnée semble se produire dans les apodoses des périodes conditionnelles, syntaxiquement indépendantes ; en effet, bien qu'elles admettent en latin une grande variabilité de modes et de temps, elles présentent très souvent dans l'apodose la même forme verbale que dans la protase (Touratier, 1994 : 677). La plupart des conditionnelles au subjonctif présent dépendent d'une protase qui les précède également au subjonctif présent, comme dans (23) :

- (23) *Egomet, apud me si quid stulte facere cupias, prohibeam* (PLAUT., *Bacch.* 57)
 « Moi-même, je serais la première à t'empêcher de faire des folies, s'il t'en prenait envie »

En (23), le subjonctif de l'apodose est, pour ainsi dire, une copie du subjonctif précédent. Nous penchons pour cette explication parce que, lorsque l'apodose précède, le verbe est *a contrario* généralement à l'indicatif³, comme on peut le voir en (24) :

- (24) *libertatem tibi ego et diuitias dabo,*
si impetras (PLAUT., *Mil.* 1213-1214)
 « je te donnerai la liberté et la fortune, si tu réussis »

et ce, même si la protase est au subjonctif, comme dans (25) :

- (25) *adhinnire equolam possum ego hanc, si detur sola soli* (PLAUT., *Cist.* 308)
 « si on me la donnait seule à seul, je serais encore capable de hennir pour cette belle pouliche »

3. Des données statistiques peuvent être consultées dans Álvarez Huerta (2002 : 3 ss.)

Tout cela ne signifie pas que le subjonctif n'a pas de valeur modale. Ce que nous disons, c'est que cette valeur ne dépend peut-être pas du mode employé – et nous suivons en cela la citation de Priscien répertoriée en (10) – mais du co-texte, à savoir fondamentalement de la relation que le 2^e verbe entretient avec celui de la proposition qui le précède. Cependant, il y a des cas indubitables où le subjonctif ne semble pas avoir de valeur potentielle, ceux où le subjonctif est déterminé par *perfecto*, un adverbe qui, selon les mots de Tarrío (2009 : 365), exprime la certitude du locuteur, et que les grammairiens latins ont placé parmi les adverbes de confirmation (*confirmatiua aduerbia*) associés à l'indicatif, comme on peut le voir en (26), un exemple emprunté à Calboli (2014 : 237) :

- (26) *'utinam' [...] ad ampliorem igitur demonstrationem additur uerbis optatiuis, quomodo et confirmatiua aduerbia indicatiuo, ut 'perfecto facio' (PRISC., Gram. III 239,13)*
 « Ainsi, “*utinam*” est ajouté aux formes d'optatif pour une expression plus riche, de la même manière que les adverbes de confirmation sont ajoutés à l'indicatif, par exemple, “*perfecto facio*” »

Nous avons en effet analysé l'utilisation de cet adverbe chez Plaute et Térence et les résultats sont significatifs. Il apparaît plus de cent fois, mais le verbe n'est au subjonctif que dans trois occurrences. À une occasion, *perfecto* se trouve dans une période conditionnelle avec un subjonctif imparfait, où l'irréalité est affirmée catégoriquement. Donc *perfecto* est compatible avec *foret*, parce que le locuteur exprime sa certitude sur ce qui se serait passé si l'action de la protase n'avait pas eu lieu :

- (27) *nam perfecto tibi surrupta si esset salua nunc foret (PLAUT., Men. 647)*
 « car, assurément, si on avait pu te la voler à toi, elle serait maintenant en sûreté »

Mais deux fois *perfecto* apparaît avec des verbes au subjonctif présent, traditionnellement interprété comme exprimant la possibilité. Dans la période conditionnelle de (28), si *insaniam* était un subjonctif potentiel, il serait contradictoire avec le signifié de l'adverbe *perfecto*. Il est vrai que la présence de la protase au subjonctif nous situe dans un monde possible, mais ce qui favorise ou détermine l'apparition du subjonctif dans l'apodose c'est le fait d'apparaître en deuxième place :

- (28) *quom placo, aduorsor sedulo et deterreo,
 tamen uix humane patitur; uerum si augeam
 aut etiam adiutor sim eius iracundiae,
 insaniam perfecto cum illo (TER., Ad. 144-147)*
 « quand je veux l'apaiser, quand je m'évertue à le contrecarrer et à le prémunir, il a déjà de la peine à en prendre humainement son parti ; mais si je renchérisse et allais jusqu'à me faire l'auxiliaire de sa mauvaise humeur, pour sûr je déraisonnerais avec lui »

L'exemple (29) n'est pas, à proprement parler, une phrase conditionnelle, mais, comme le dit Morris (1897 : 384), le verbe de la première proposition affecte celui de la seconde comme le ferait une protase conditionnelle :

- (29) *qui sese parere apparent huius legibus, perfecto
 numquam bonae fruti sient, dies noctesque potent (PLAUT., Asin. 601-602)*
 « ceux qui obéiraient à ses lois, ne seraient assurément jamais des gens rangés. Jour et nuit ils feraient bombance »

Un autre fait indique ici que le subjonctif n'a pas de valeur potentielle : c'est la présence de l'adverbe *numquam*. Cet adverbe compte plus de 200 occurrences dans

les comédies de Plaute. En proposition indépendante, *numquam* apparaît toujours avec indicatif, sauf en (20), que nous avons déjà analysé, et en (30) et (31), qui sont des structures hypothétiques. En (30), où la forme *creduat* est une forme résiduelle de subjonctif archaïque (Ernout, 1953 : 165), la protase suit l'apodose, sans doute parce que l'apodose a une forte relation sémantique avec l'unité de discours précédente, comme l'indique la présence de la particule *nam* (Kroon, 1995 : 145) :

- (30) *nam mihi diuini numquam quisquam creduat
ni ego illam exemplis plurimis planeque... amo* (PLAUT., *Bacch.* 504-505)
« car je ne veux que personne ne m'en croie désormais sur serments, si de façon exemplaire je ne lui montre clairement, moi... que je l'aime »

Mais en (31), où le subjonctif *creduis* est formellement un optatif archaïque (Ernout, 1953 : 166), la protase précède l'apodose :

- (31) [...] *si situlam cepero,
numquam edepol tu mihi diuini quicquam creduis post hunc diem*
(PLAUT., *Amph.* 671-672)
« une fois que j'aurais le seau en main, je veux bien que tu me refuses à jamais ta confiance »

Ce que les subjonctifs des deux passages ont en commun, c'est une valeur de futur, corroborée par le temps de *cepero* dans la protase en (31), un rôle de « marqueur de futur » que remplissait sans doute l'adverbe *numquam* en (29).

Conclusion

Ainsi, avec l'appui du témoignage des anciens grammairiens latins, il a été possible, nous semble-t-il, de prouver qu'une bonne partie des subjonctifs en proposition indépendante ont une motivation purement formelle.

Dans les exemples analysés tout au long de ce travail, la signification modale du subjonctif est la même que celle du verbe avec lequel il est contextuellement lié et qui, normalement, le précède. Si ce verbe est un indicatif, le subjonctif aura sa même signification d'un point de vue modal, quelle qu'elle soit, comme cela arrive par exemple en (11), (14) ou (20).

Dans une phrase conditionnelle, le subjonctif en proposition principale (dans l'apodose), n'est, du point de vue modal, qu'une copie du subjonctif de la protase, ainsi en (23) et (28).

Bref, cette étude prouve qu'il existe des cas indubitables de subjonctif à valeur future, comme en (31), et elle fournit une explication à la concurrence entre le futur et le subjonctif, tout particulièrement lorsqu'un subjonctif apparaît là où l'on attendrait un futur. Cette différence a à voir avec l'ordre selon lequel ils apparaissent dans le discours. L'indicatif futur commence le discours et véhicule un contenu important ; le subjonctif poursuit le récit, et, en raison de son propre placement, il peut avoir eu pour effet d'atténuer ou d'affaiblir l'assertion.

Références bibliographiques

- ÁLVAREZ HUERTA, O. (2001a), Sur le subjonctif de citation en latin, dans Moussy, Cl. (ed.) *De lingua latina nouae quaestiones. Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine*, Paris, Peeters, 170-183.
- ÁLVAREZ HUERTA, O. (2001b), Sintaxis y semántica del subjuntivo según los gramáticos latinos, dans Alvar Ezquerro, A. & García Jurado, Fr. (eds.), *Actas del X Congreso Español de Estudios Clásicos*, t. II, Madrid, Ediciones Clásicas, 35-43.
- ÁLVAREZ HUERTA O. (2002), Algunas consideraciones sobre el modo subjuntivo en Plauto, dans Calboli, G. (ed.), *Papers on Grammar VIII*, Roma, Herder, 1-24.
- BODELOT, C. (2017), Sur la valeur controversée du subjonctif nié par *non* dans les questions de protestation et de délibération en latin, *De Lingua Latina, revue de linguistique latine du Centre Alfred Ernout* n° 14, 1-22. Disponible sur lettres.sorbonne-universite.fr/IMG/pdf/dll14_c.bodelot.pdf (date de dernière consultation : 26 août 2018).
- CALBOLI, G. (2014), De modis verborum quid senserint antiqui philosophi et grammatici, dans Cabrilla, C. & Lehmann Chr. (eds.), *Acta XIV Colloquii Internationalis Linguisticae Latinae*, Madrid, Ediciones Clásicas, 229-242.
- ERNOUT, A. (1953), *Morphologie historique du latin*, Paris, Klincksieck.
- ERNOUT, A. & THOMAS, Fr. (1964), *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- KEIL, H. (1961), *Grammatici latini*, Hildesheim, Georg Olms.
- KROON, C. (1995), Discourse Particles in Latin. A study of *nam, enim, autem, uero* and *at*, Amsterdam, Gieben.
- LÓPEZ FONSECA, A. (2009), Modo y modalidad, dans Baños Baños J. M. (éd.), *Sintaxis del latín clásico*, Madrid, Liceus, 443-468.
- LUNN, P. V. (1995), The Evaluative Function of the Spanish Subjunctive, dans Bybee, J. & Fleischman, S. (éds), *Modality in Grammar and Discourse*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 429-449.
- MAGNI, E. (2009), Mood and modality, dans Baldi, Ph. & Cuzzolin P. (eds), *New Perspectives on Historical Latin Syntax, Vol. 2. Constituent Syntax : Adverbial Phrases, Adverbs, Mood, Tense*, Berlin/New York, De Gruyter, 193-275.
- MELLET, S. (1994), Les temps du futur : le futur de l'*infectum*, dans Mellet, S., Joffre, M.-D. & Serbat, G. (éds), *Grammaire fondamentale du latin. Tome I. Le Signifié du verbe*, Louvain-Paris, Peeters, 125-150.
- MELLET, S. (1994), Le subjonctif : valeur et emplois, dans Mellet, S., Joffre, M.-D. & Serbat, G. (éds), *Grammaire fondamentale du latin. Tome I. Le Signifié du verbe*, Louvain-Paris, Peeters, 173-209.
- MORRIS, E. P. (1897), The subjunctive in independent sentences in Plautus, *The American Journal of Philology*, vol. 18, n° 2, 133-167 ; n° 3, 275-301 ; n° 4, 383-401.
- NÚÑEZ, S. (1991), *Semántica de la modalidad en latín*, Granada, Universidad de Granada.
- ORLANDINI, A. (1998), La polysémie du prédicat *pouvoir* et sa désambiguïsation en latin, dans García-Hernández, B. (éd.), *Estudios de Lingüística Latina, Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina II*, Madrid, Ediciones clásicas, 1017-1031.
- PANCHÓN, F. (2011), Relatives au subjonctif avec prédicat factif en latin. Valeurs sémantique et informative, *Les Études Classiques*, n° 79, 1-2, 123-141.
- PINKSTER, H. (1995), *Sintaxis y semántica del latín*, Madrid, Ediciones Clásicas.

REYES, Gr. (1990), Tiempo, modo, aspecto e intertextualidad, *Revista Española de Lingüística*, n° 20, 1, 17-53.

TARRIÑO RUIZ, E. (2009), Adverbios y partículas, dans Baños Baños, J. M. (éd.), *Sintaxis del latín clásico*, Madrid, Liceus, 349-374.

TOURATIER, Chr. (1994), *Syntaxe latine*, Louvain-La-Neuve, Peeters.